

Rudy Organini^{1,2}, Virginie Migeot^{1,2}, Mélanie Besnier^{1,3}, Ronan Garlantézec^{1,2,4}

¹CHU de Rennes, Service d'Epidémiologie et de Santé Publique, Rennes ; ²Université de Rennes, Rennes ; ³CHU de Rennes, Unité Transversale d'Education du Patient, Rennes ; ⁴IRSET, INSERM UMR_S1085, Rennes.

Introduction

En 2018, Santé Publique France et le Réseau de Prévention des Addictions créent le réseau Lieu de Santé Promoteur de Santé, antenne française du réseau international Health Promoting Hospitals (HPH) né de l'OMS. Ce contexte national favorable et incitatif associé localement à un projet d'établissement 2023-2027 qui consacre la promotion de la santé comme un enjeu prioritaire, signent pour le CHU de Rennes le début d'un changement de paradigme et une opportunité pour se lancer dans cette démarche.

Que fait un lieu de santé promoteur de santé ?

- Intègre la promotion de la santé dans tous les parcours de soins
- Favorise l'investissement des usagers
- Développe un milieu de travail sain
- Collabore avec sa communauté et son territoire
- S'engage dans une démarche

Mutualiser les compétences

Valoriser l'existant

Le contexte institutionnel

- Projet d'établissement 2023-2027
- Construction du Nouveau CHU
- Comité de Pilotage Partenariat – Patient
- CHU certifié « Haute Qualité des Soins »
- Rennes Ville Santé OMS

Création d'un comité de pilotage

Médecins : Tabacologie, Médecine du Travail, Santé Publique, Centre Santé Bien-être, PASS, réseau Louis Guilloux, etc.

Directions : Qualité et Relations Usagers, Soins, RH, Affaires Médicales, Pôle Santé Publique, Projet Nouveau CHU, etc.

Commissions transversales : Education en Santé, Usagers, mixte Usagers-Professionnels, Développement Durable, QVT., etc.



Dispositifs existants

- Hôpital sans tabac
- Commission Qualité de Vie au Travail
- Permanence d'Accès au Soins de Santé
- Réseau Louis Guilloux pour les soins aux personnes vulnérables
- Unité transversale d'Education du Patient
- Centre Santé Bien-être
- Commission Développement Durable

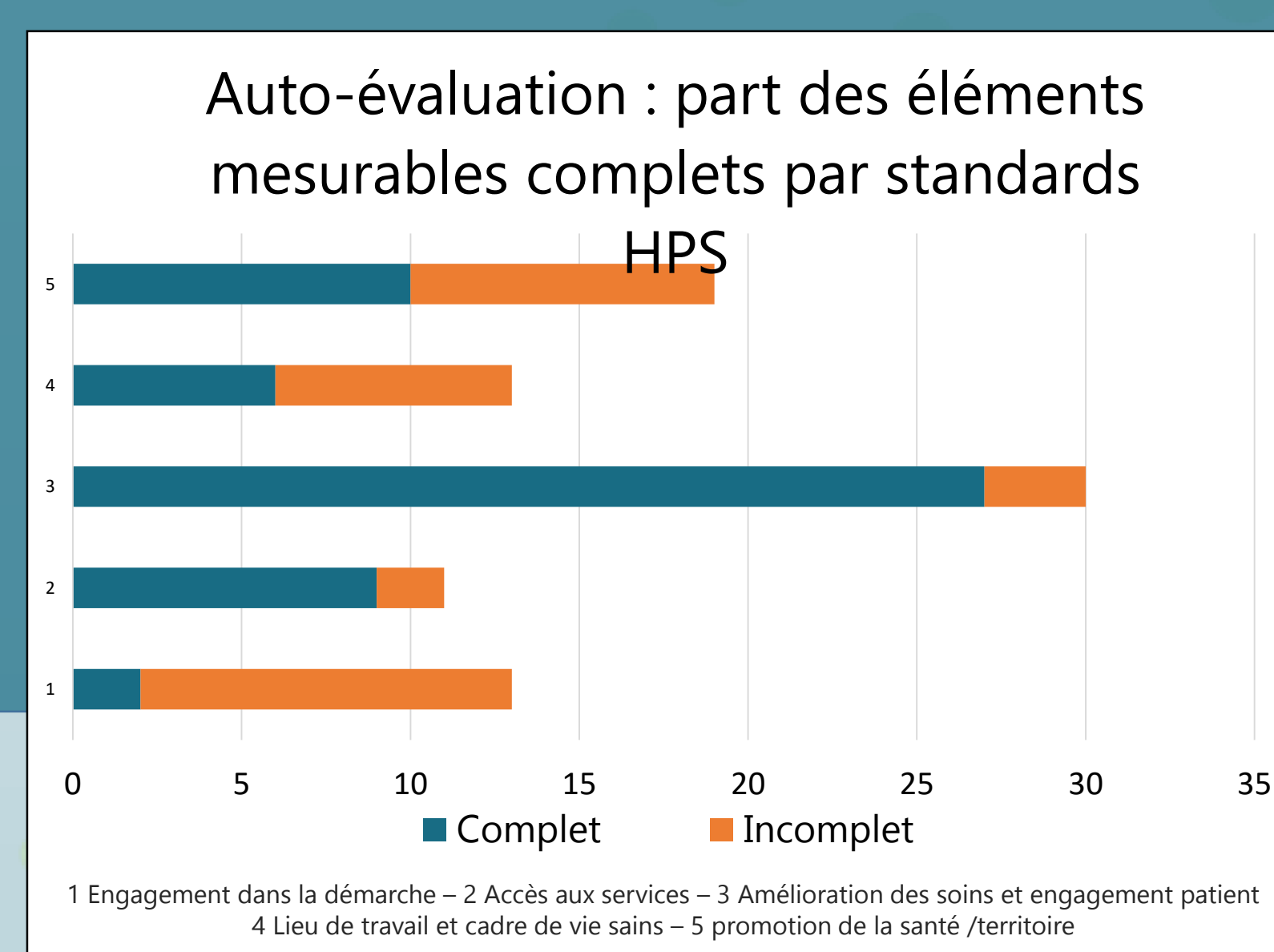
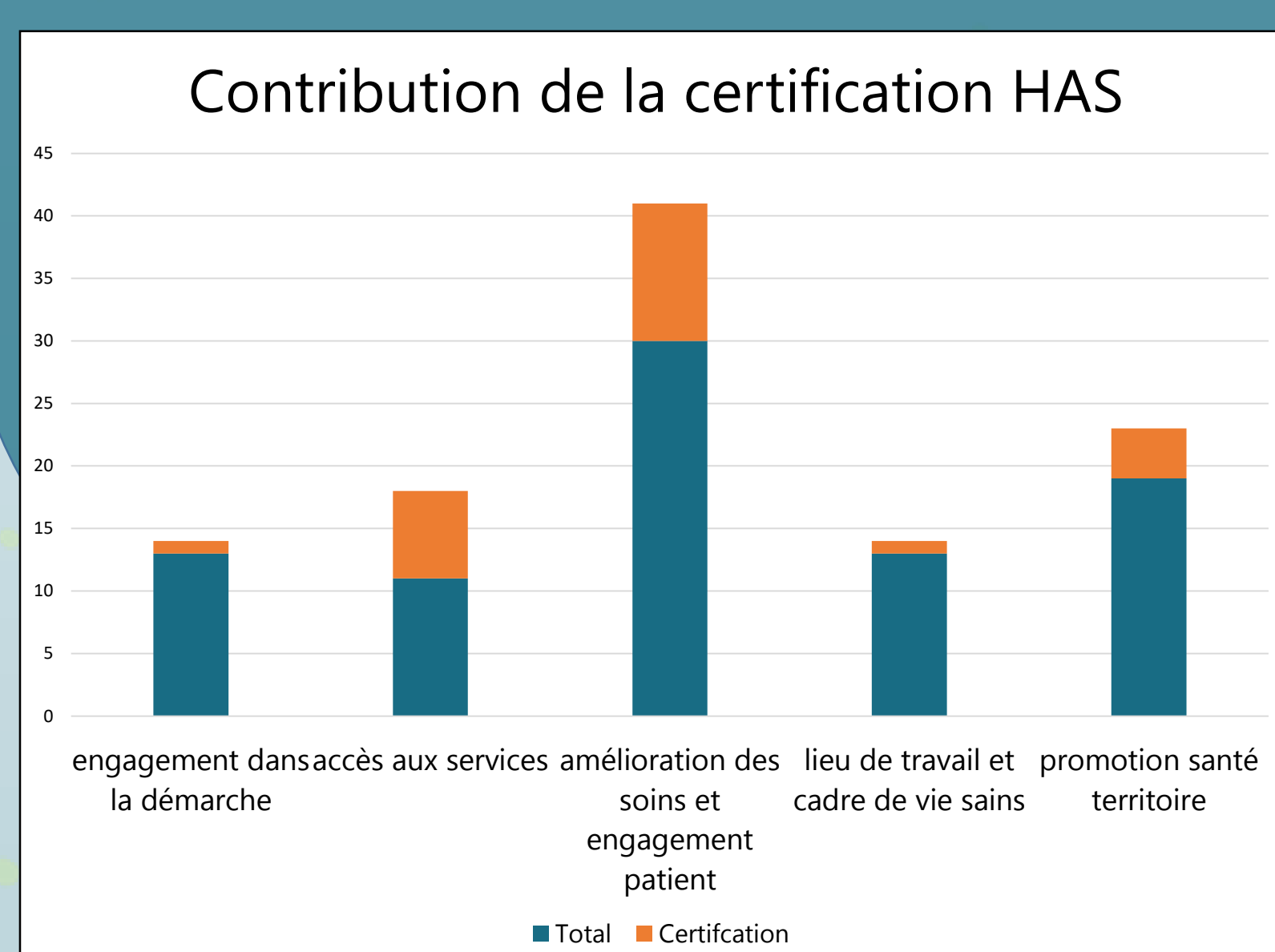


Traduction des éléments mesurables du référentiel HPH

- Constitution de groupes de travail pour en évaluer la pertinence
- Débuter l'auto-évaluation
- Elaboration à terme d'indicateurs de promotion de la santé plus adaptés aux contextes national et local

Auto-évaluation : nombreuses données existantes pour l'alimenter

- Certification HAS
- Programmes d'éducation thérapeutique
- IQSS : enquête e-Satis
- Promotion du Développement Durable



Se développer

Vers l'extrahospitalier



Vers un projet pérenne

- Hiérarchiser**
 - Identifier les besoins
 - Définir 3 axes prioritaires
- Evaluer**
 - Assurer un suivi pertinent et régulier
- Améliorer**
 - Favoriser un travail synergique

Conclusion & perspectives

La stratégie choisie par le CHU de Rennes tire profit d'un cadre structurant et facilitant offert par les contextes local et national, les nombreuses actions déjà entreprises par ses acteur·rice·s et le travail effectué depuis plus de 30 par l'OMS et le réseau HPH.

Elle a pour objectif de se diffuser au sein du CHU ainsi que son territoire d'influence, et l'engagement prochain en tant que Lieu de Santé Promoteur de Santé représente une étape de plus dans cette direction.

Pour autant, elle ne sera pas limitante et sa structuration devra s'articuler avec d'autres démarches essentielles telle que le développement du partenariat-patient et de la littératie en santé.

